

Accès direct en kinésithérapie

Constat initial

En septembre 2019, Mme Agnès Buzyn annonçait la mise en place de protocole d'accès direct pour la prise en charge de la lombalgie aigüe et de l'entorse de cheville par les kinésithérapeutes. Les décrets correspondants sont ainsi parus en mars 2020.

Le but est de rendre plus efficient notre système de santé et donc de **désengorger les urgences, d'accélérer et d'améliorer la prise en soins du patient** et enfin de **réduire les coûts financiers**. Ainsi ces premiers protocoles d'accès direct peuvent être mis en place dans des structures pluri-professionnelles comme des Maisons de Santé par des kinésithérapeutes spécifiquement formés.

Il reste maintenant aux kinésithérapeutes de s'emparer de cette opportunité pour en faire une réussite pour eux, leurs patients et la santé publique.



Chef de projet



Xavier DUFOUR — 44 ans
Kinésithérapeute libéral

📍 Paris 14^{ème}

🎓 1998 - IFMK EFOM
2004 - Ostéopathe DO
2007 - DU Physiologie du travail et Ergonomie, Paris VI

- Formateur en IFMK & formation continue (depuis 1999)
- Consultant en Ergonomie - Directeur **Reflexergo** (depuis 2007)
- Directeur - **ITMP** (depuis 2009)
- Élu - **CDOMK 75** (depuis 2012)
- Responsable DU Ergonomie - **ISEM** (depuis 2015)
- Trésorier - **CDOMK 75** (2015-2020)

Simplifier le parcours de soins des patients

- **Informers les patients** des nouvelles modalités de prise en charge.
- Garantir des **pratiques sécurisées et encadrées**.
- Élargir la création de protocoles d'accès direct aux **CPTS**.



Accompagner les kinésithérapeutes

- **Former les praticiens** souhaitant développer ou valider leurs compétences.
- Mettre en place des **protocoles d'évaluation** et de mesure d'impact.
- Accompagner la mise en place des **contrats déléguant/délégué**.



Devenir un acteur incontournable de la santé publique

- Développer des **compétences partagées**.
- **Étendre l'accès direct** à d'autres pathologies.
- Réaliser des expérimentations avec **des kinésithérapeutes aux urgences**.



Pour que ce projet voie le jour, votez pour la liste **SNMKR**
lors des élections URPS du **31 mars au 7 avril 2021**